

COMITE DE QUARTIER MONTROUGE EST

$C \cap MD$	ΓE-RENDL	IDEIA	SEANCE	#7
CUIVIE	1 ヒーカヒいいし	I DE LA	.)EAINCE	π,

Mardi 24 janvier 2023	De 18h30 à 20h30	Maison des Associations
-----------------------	------------------	-------------------------

ETAT DES PRESENCES

PRESENTS

M. Michel BARTHÉLÉMY, Stéphane BLORET, Mme Anne CHERUBIN, M. Vincent DELRUE, M. Jean-Nicolas HELMER, Mme Odile LELOY, M. Edouard MAUGENDRE et Mme Lila VIVET, membres du Collège des habitants. M. Patrice ONDOUA, élu et Président du Comité de quartier et M. Jacques MELEDJE, élu et Viceprésident du Comité de quartier.

Mme Dominique ARMANO-PELLAN, Représentante de l'association de quartier.

Mme Camille GENCO, Directrice du Pôle Démocratie Participative et M. Williams TESTE, Chargé de projets proximité.

EXCUSES

Mme Marina BELLINI, M. Thierry DELAVALLÉE, Mme Anne LE GALL, Mme Marie-José RAMBEAU, M. Stephan SCHUTZE et M. Stefan SEILER membre du collège des habitants.

ABSENTS

M. Ludovic SECRÉTIN, Représentant des commerçants du quartier.

M. Patrick CORNARDEAU, Représentant des entrepreneurs du quartier.

Mme Marie-Hélène CLEMENT, M. Romain CLEMENT, Mme Noémie DURAND, M. Romain GARNODON, M. Hamed GHIAIE, Mme Fanny GICQUEL, M. Harold GOND, Mme Véronique HUBERT, Mme Brigitte LE GUENNEC et M. Damien PROSSAIRD, membre du collège des habitants.

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Résultats de la consultation sur l'espace parc Jean Moulin.
- II. Enquête publique RD920.
- III. Avancement des travaux rue de la Vanne.
- IV. Consultation sur la Maison des Séniors.
- V. Compte-rendu des commissions.
- VI. Remarques

PREAMBULE

M. Patrice ONDOUA présente ces vœux au comité et le prie de bien vouloir excuser M. Jacques MELEDJE qui aura un peu de retard. Il remercie les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour de la réunion (M. Jacques MELEDJE arrivera à 19h, présentera également ses vœux et mènera la suite de la réunion).

I. Résultats de la consultation sur l'espace parc Jean Moulin

Contexte: En mars 2021, les habitants du quartier Montrouge Est ont été interrogés sur la vie dans leur quartier, dans le cadre d'une consultation sur le réaménagement de la rue de la Vanne. Un besoin fort en végétalisation et en dynamisation commerciale est ressorti de l'ensemble des contributions. C'est pourquoi, la Mairie a décidé de repenser le périmètre du square Jean Moulin. L'objectif étant d'offrir aux habitants du quartier "Montrouge Est" un pôle d'activités à la fois, commerciales et sportives mais également un nouveau square, agrandi et embelli dans la continuité du projet de végétalisation et d'apaisement de la rue de la Vanne. En octobre 2022, une consultation a donc été lancée sur ce sujet.

Présentation des résultats par Mme Camille GENCO (voir annexe 1)

Les points principaux :

- Tout le quartier a été boité pour cette consultation.
- Il y a eu 286 contributions ce qui représente un taux de participation de 7,5 %. Ce taux est en deçà des taux habituels de participation à Montrouge. M. Patrice ONDOUA regrette cet état de fait. Les membres du comité supposent que les riverains n'ont pas participé car ils ne se sentent pas concernés par la vie de leur quartier, considérant Montrouge Est comme isolé.
- Les principaux contributeurs ont entre 36 et 55 ans, sont des familles avec enfants et habitent le quartier depuis + de 10 ans.
- Le parc est un espace bien végétalisé mais bruyant et excentré.
- La dynamisation des commerces n'est pas la préoccupation principale mais une boulangerie est plébiscitée.

Commentaires des membres du comité :

- Le parc est bruyant notamment à cause de la présence des enfants. Il est donc important de délimiter les espaces et penser à l'isolation phonique (plantation d'arbres ...).
- Attention, il faut être conscient que « nouveaux commerces » et « calme » ne vont pas de pair.
- Le futur aménagement de la rue de la Vanne n'est pas compatible avec l'implantation de commerces selon les membres du CQ.
- Le parc est perçu comme un parc pour enfants et les adultes ont du mal à s'y projeter.
- Un parcours santé est nécessaire.
- On ne perçoit pas que le parc est vaste.

- La consultation était parasitée par des questions sur les commerces et le logement.
- La mairie doit bien réfléchir à l'implantation des commerces (M. Jacques MELEDJE indique que la consultation était entre autre faite pour cela). La future zone commerciale prévue doit tenir compte des flux car personne n'ira faire faire ses courses rue de la Vanne.
- Le quartier a un véritable potentiel verdure et végétalisation.

II. Enquête publique RD920.

Une enquête publique est lancée par le Département des Hauts-de-Seine du 30 janvier au 1^{er} mars 2023 (Voir Annexe 2).

Un membre du comité s'étonne du temps de réalisation de ce projet.

Mme Camille GENCO et M. Jacques MELEDJE précisent que ce projet est complexe car il est à cheval sur 2 départements et plusieurs villes.

III. Avancement des travaux rue de la Vanne.

(Voir présentation Annexe 3).

Les travaux se déroulent globalement comme prévu (pour rappel, nous n'en sommes qu'à trois mois de travaux sur les quinze annoncés).

La phase 1 comprend beaucoup de travaux sur les réseaux, ce qui explique le manque d'interventions visibles en voirie.

Concernant la phase 2, la pose des revêtements suivra bien plus rapidement après la démolition car il y aura moins d'interventions sur les réseaux.

Concernant les points de vigilance localisés, l'échafaudage du ravalement de façade du 14-18 Vanne (bâtiment APAS BTP) : son démontage est annoncé avec trois mois de retard, ce qui obligera l'entreprise des travaux à intervenir une nouvelle fois au droit de ce bâtiment.

Les membres du comité rappellent le mécontentement de certains Montrougiens quant à la mise en sens unique de la rue de la Vanne du boulevard Charles de Gaulle à la l'avenue Gabriel Péri. Actuellement, de nombreux véhicules empruntent la rue à contresens, le marquage est à revoir.

IV. Consultation sur la Maison des Séniors.

Suite à la consultation menée auprès des seniors en 2021, la Ville a décidé de créer une Maison des Séniors afin de répondre à leurs attentes : proposer un point d'accueil unique

grâce auquel ils pourront obtenir toutes les informations et conseils qui les concernent ainsi qu'un programme d'activités varié.

La « Maison des seniors » sera installée dans les locaux communaux qui accueillent déjà l'association Le club Jules Ferry.

Une nouvelle consultation auprès des +60 ans est ouverte jusqu'au 20 février. Toutes les personnes concernées ont reçu un formulaire dans leurs boites aux lettres. Il est également possible de participer en ligne sur le site de la Ville. Il s'agit de définir plus précisément quels services seront proposés dans cette Maison des seniors.

v. Compte-rendu des commissions.

Pour rappel, le comité est composé de 3 commissions : Environnement et Commerces, Esprit de guartier et Nuisances sonores.

M. Vincent DELRUE, membre de la commission Environnement et Commerces, résume la réunion du 6 décembre 2002 concernant les nuisances de certains commerces du quartier (Voir Annexe 4).

Un membre du comité insiste de nouveau sur l'incompatibilité « commerces » et « calme ».

vi. Remarques

- Concernant le jardin partagé de la Vanne, une bonne partie est occupée par Urbanescence qui est l'agriculteur Pro de ce jardin. Or la parcelle est mal ou peu entretenue.
- Les fruits des ginkgos biloba plantés rue Barbès dégagent une odeur nauséabonde. Que peut-on faire ?

Conclusion

Informations diverses:

- La prochaine édition des budgets participatifs aura lieu en mars 2023
- Le renouvellement des Comités de quartier aura lieu fin 2023.

M. Patrice ONDOUA et M. Jacques MELEDJE remercient les participants pour leur présence et la qualité des débats et mettent fin à la réunion à 20h30.



Bilan de la consultation

Le nouvel espace parc Jean Moulin DOCUMENT DE SYNTHESE



NOMBRE DE CONTRIBUTIONS	286	
DATES	Début de la consultation : 20 octobre 2022 Fin de la consultation : 30 novembre 2022	
DISTRIBUTION TOUTES BOITES AUX LETTRES	■ Boîtage dans tout le quartier Montrouge Est	
SUPPORT	Contributions en ligne : 255 Contributions papier : 31	

1. PROFIL DES CONTRIBUTEURS



Âges

Entre 18 et 35 ans	23%
Entre 36 et 55 ans	54%
Entre 56 et 65 ans	11%
Plus de 66 ans	12%

Composition du foyer

1 personne	21%
Couple	27%
Coloc	0%
Famille avec enfant	51%
Autre	1%

Quartier

Montrouge Est	68%
Portes de Montrouge	2%
Jean Jaurès	3%
Plein Sud	4%
Ferry-Buffalo	8%
Vieux Montrouge	15%

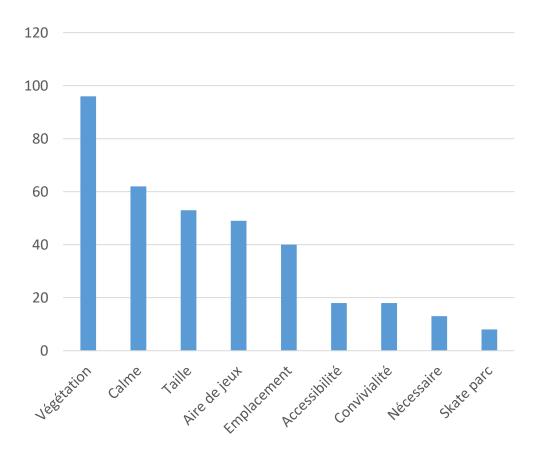
Ancienneté dans le quartier

Moins d'1 an	8%
De 1 à 4 ans	20%
De 5 à 9 ans	29%
10 ans ou plus	44%

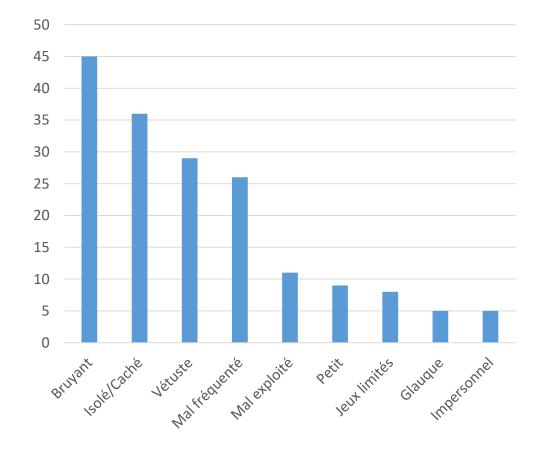
2. Les avis des Montrougiennes et Montrougiens sur le parc actuel



La qualité première du parc



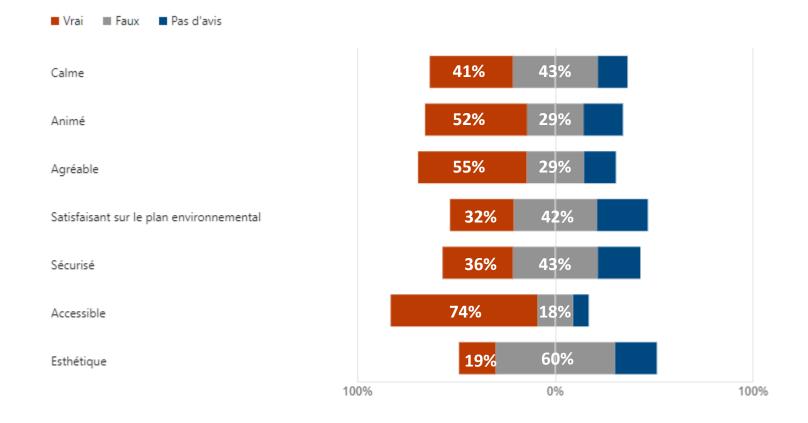
Le défaut premier







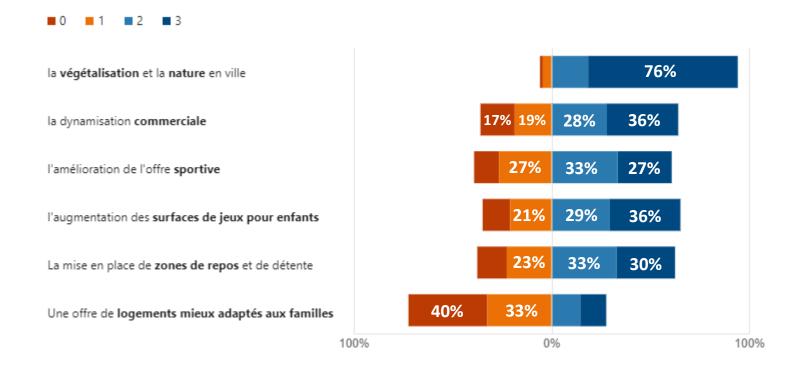
Le square Jean Moulin est...



3. Les axes de développement prioritaires



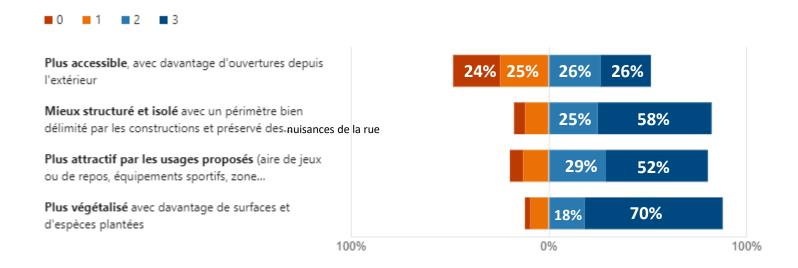
Pour vous, le réaménagement du secteur Jean Moulin doit profiter à..



4. Les espaces verts



Pour vous, un espace vert qui profite au mieux à ses habitants est un espace vert....

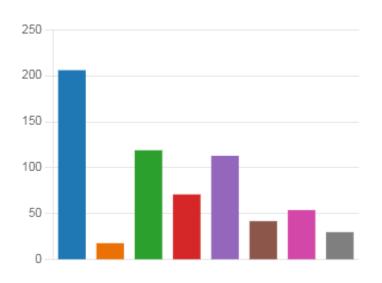


5. Les commerces



Quel(s) type(s) de commerce vous semble(nt) pertinent(s) dans ce périmètre ?

	Commerce de bouche (boulang	206
•	Prêt-à-porter	18
•	Restaurant / café	119
•	Librairie	71
•	Pharmacie / Parapharmacie	113
	Salle de sport / fitness	42
•	Aucun commerce	54
	Autre	30



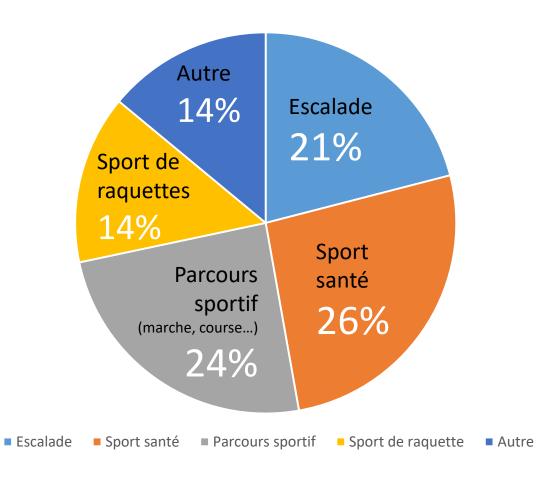
Ils ont répondu « Autre »

- > Fablab/atelier de réparation (4)
- > Journaux (3)
- > Banque (2)
- > Poste (2)

6. Le sport



Quelle pratique sportive vous semble la plus pertinente dans ce secteur ?

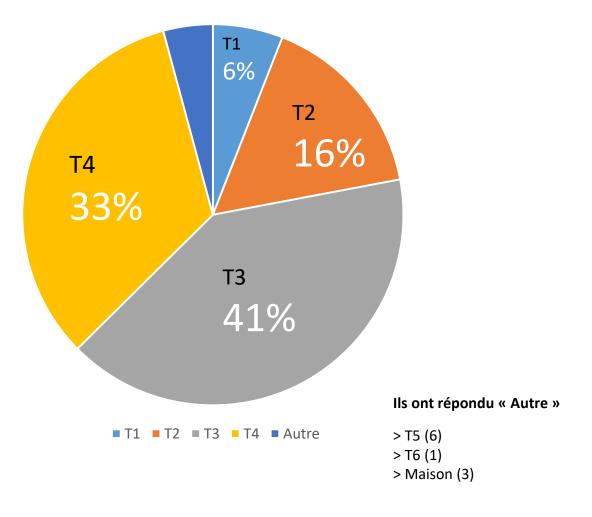


Ils ont répondu « Autre »

- > Skatepark (14)
- > City Stade (6)
- > Arts martiaux (2)
- > Danse de salon (2)

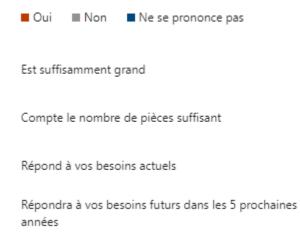
7. Logement

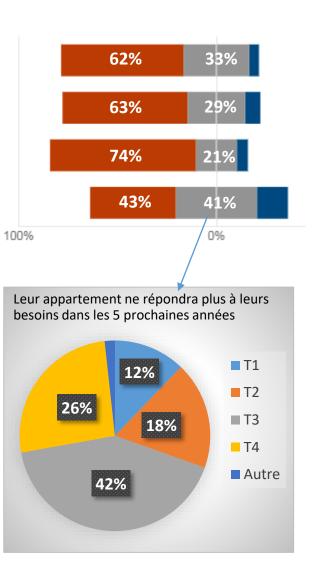
Type d'appartement des contributeurs



Vous considérez que votre appartement ...



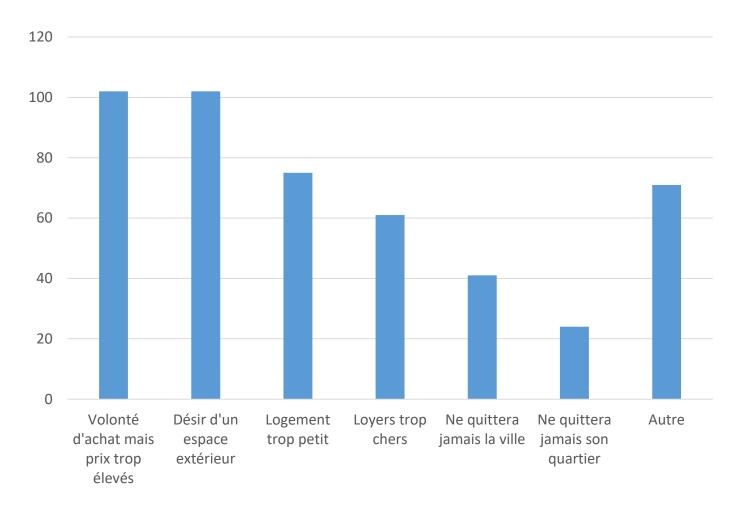




7. Logement



Pour quelles raisons pourriez-vous quitter votre logement et Montrouge?



Ils ont répondu « Autre »

- > Trop de nuisances sonores (10)
- > Aléas de la vie (7)
- > Besoin de nature (6)
- > A cause de la N20 (3)
- > Niveau des établissements scolaires (2)



Merci

Enquête publique

30 janvier > 1^{er} mars 2023

Bourg-la-Reine / Bagneux / Cachan / Arcueil / Montrouge

Les Départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne

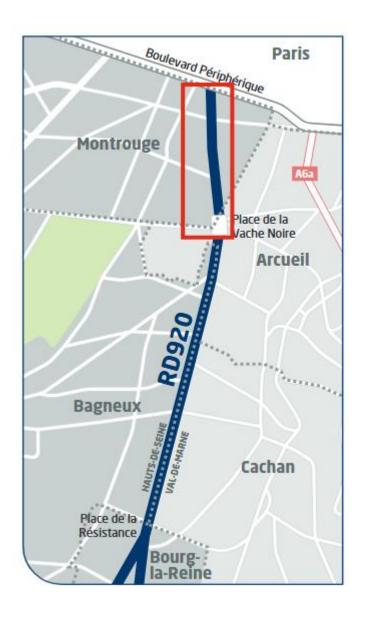
aménagent la RD920

Boulevard du Maréchal Joffre, Avenues du Général Leclerc et Aristide-Briand



De la place de la Vache Noire au boulevard Romain-Rolland

- *Réduction du nombre de voies de circulation (de 8 à 5) :
 - 2 files dans le sens Paris-Vache Noire
 - ❖ 3 files dans le sens Vache Noire-Paris
- Aménagement de trottoirs plus larges et arborés,
- Création de pistes cyclables dans les deux sens,
- Création de 3 carrefours (rue Louis Rolland, Rue Estienne d'Orves, place Jules Ferry) pour réduire la vitesse et faciliter la traversée piétonne.





De la place de la Vache Noire au boulevard Romain-Rolland

Depuis la concertation de 2018, plusieurs propositions ont été retenues pour amender et enrichir le projet. Les améliorations portent notamment sur :



Le stationnement

 Étudier des emplacements pour chaque type d'usagers : arrêt-minute, véhicule particulier, personnes à mobilité réduite, deux-roues, livraison...



Les transports en commun

 Améliorer la circulation et l'insertion des bus, en lien avec le terminus de bus de la Porte d'Orléans à Paris.



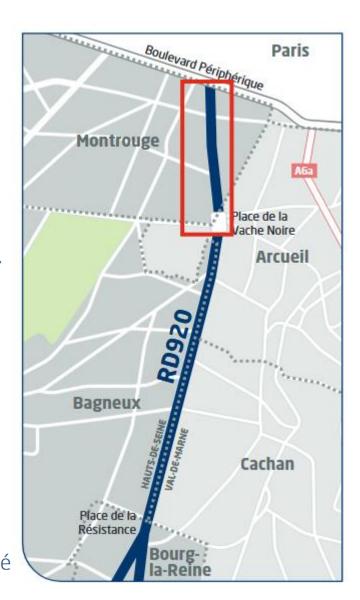
Les cheminements piétons

• Élargir les trottoirs côté Est de l'avenue Aristide-Briand, qui passeront de 3,3 m à 4,3 m.



Les aménagements cyclables

- Transformer des pistes cyclables temporaires en pistes cyclables sécurisées, séparées du flux automobile y compris dans les contre-allées et différenciées du trottoir réservé aux piétons;
- Optimiser les continuités et la sécurité aux passages des voies secondaires;
- Faciliter les insertions dans les carrefours protégé par des feux tricolores.





De la place de la Vache Noire au boulevard Romain-Rolland

Depuis la concertation de 2018, plusieurs propositions ont été retenues pour amender et enrichir le projet. Les améliorations portent notamment sur :



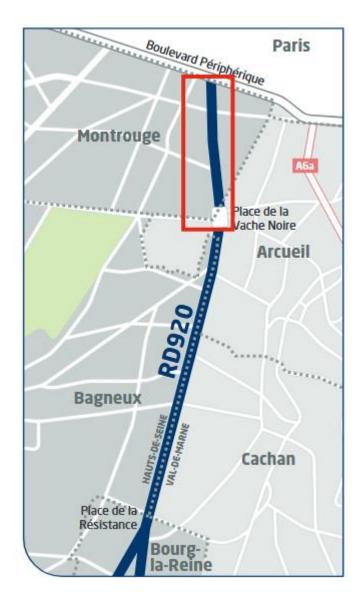
La sécurité routière

- Prévoir des dispositions pour modérer les vitesses excessives par la synchronisation des lignes de feux tricolores;
- Étudier un traitement renforcé du carrefour de l'avenue Aristide-Briand avec la rue Barbès particulièrement accidentogène.



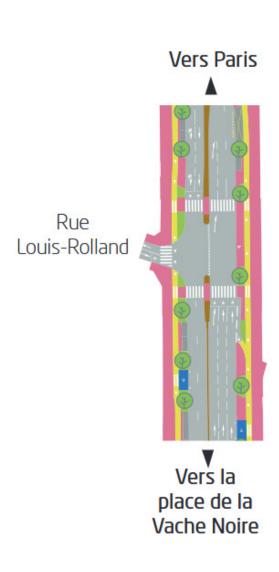
L'intégration des projets urbains

 Prendre en compte les projets connexes de réaménagement des rues Thalheimer et de la Vanne et la réhabilitation du quartier Péri-Ginoux-Gautier.





Aménagement au droit de la rue Louis-Rolland

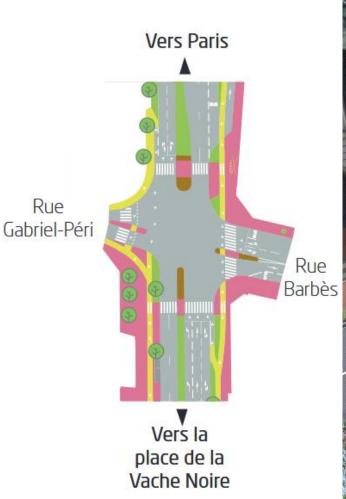






Rue

Aménagement au droit de la rue Gabriel-Péri



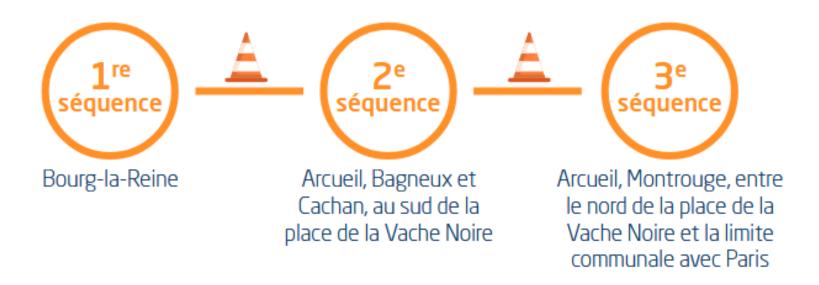




Aménagement de la RD920



Un début des travaux à partir de 2025 pour une durée prévisionnelle de cinq ans





Aménagement de la RD920

L'enquête publique dès le 30 janvier :

- **En ligne** sur <u>www.hauts-de-seine.fr/rd-920-nord</u>
- Une exposition à l'Hôtel de Ville présente le projet et vous permet de donner votre avis et poser vos questions.
- Des réunions publiques d'information :
 - Le 9 février 2023, de 19h30 à 22h30, Salle Léo Ferré 15 rue Charles-Michels, à Bagneux
 - Le 23 février, de 19h30 à 22h30, Maison de la Bièvre, 66 rue de la Division Leclerc, à Arcueil
- 2 permanences à la Mairie :
 - le 10 février 2023 (matin)
 - ❖ Le 1^{er} mars 2023 (matin)



LES RUES DE LA VANNE & THALHEIMER

Objectifs

- Apaiser et améliorer le cadre de vie
- ✓ Végétaliser et lutter contre les îlots de chaleur
- Sécuriser les mobilités actives

Le projet

- 85 nouveaux arbres
- Une piste cyclable à contresens
- La mise en sens unique de la rue de la Vanne (Sud-Nord sur la partie De Gaulle/Barbès et Nord-Sud sur la partie De Gaulle/Thalheimer)
- Une rue plus claire, plus fraîche
- Un nouveau mobilier urbain et des placettes
- De nouveaux éclairages urbains

Le calendrier









LES RUES DE LA VANNE & THALHEIMER

- Un numéro de téléphone est mis en service durant toute la durée des travaux pour répondre à vos questions : 01 55 95 84 00.
- ❖ Vous pouvez également poser toutes vos questions ou signaler un problème lié au chantier **par mail** à M. Aymeric VIEL, chargé d'opération de la Direction des Travaux d'Infrastructure de Vallée Sud Grand Paris : **aymeric.viel@valleesud.fr**
- * Retrouvez également toutes les info-chantier sur le site internet www.valleesud.fr

Compte rendu de réunion mardi 6 décembre 2022

Participants

Résidents : Emmanuelle Magherini, Valérie Puppatti, Vincent Delrue, Richard Harstein

Napoli gang: Gianluca Fregnan

Uber Eats: Aina Razanajohary, Diawara Djeli Mory

Livreurs Uber Eats partenaires : 2 personnes Inspecteur Hygiène Salubrité : M. Baltus

Contexte de la réunion

A l'initiative de M. Baltus, faisant suite à la réunion publique du 22 novembre et des comités de quartier 2022, la réunion visait à échanger entre les représentants d'Uber Eats, Napoli Gang, des livreurs, la mairie et des résidents du Général de Gaulle sur l'évolution des nuisances et problèmes de sécurité et de propreté du blvd Gal de Gaulle générées par l'installation de la cuisine industrielle de Napoli gang à l'été 2019 et les solutions proposées.

Sujets abordés

Les résidents réitèrent leurs inquiétudes liées à la nature industrielle de Napoli Gang

1- Quant à la sécurité :

- Liée aux comportements des livreurs Uber Eats qui :
 - Roulent sur le trottoir et à contre sens dans le Blvd.
 - Associés à un stationnement pour attendre les commandes devant le labo avec bruits et vociférations et certains comportements de harcèlement de rue vis à vis des jeunes filles, cela sous les fenêtres d'habitation. Rixe le 10/11/22 nécessitant la venue des pompiers et de la police.
- Liée aux comportements de chauffeurs livreurs de Napoli Gang qui :
 - Font des rotations plusieurs fois par jour pour récupérer la production du labo et rendre les bacs plastiques) garés pendant plusieurs heures sur des places pour handicapé, ou qui restent sur la route pour charger et décharger.
 - o Déplacent leur véhicule à reculons sur le boulevard parfois avec haillon ouvert.
 - Se garent sur la partie rouge du trottoir perpendiculairement à l'axe du boulevard obligeant les piétons et poussettes à passer sur la route.
- Ces comportements dangereux ont été signalés à plusieurs reprise sans amélioration!

2- Quant aux nuisances sonores:

- Les livraisons Uber Eats en 2 roues thermiques sont extrêmement bruyantes.
- Des livraisons par camion sont faites par certains fournisseurs dès 5h30 du matin.
- Plusieurs grands camions livrent de petites palettes tous les jours 7/7 toute l'année, générant des nuisances sonores insupportables et bloquant la rue, entraînant des Klaxons et de l'énervement.
- Départ des employés vers 23h, peu discrets avec claquements de la porte métallique.

- Entre les livraisons et les collectes d'ordures quotidiennes, les pompiers comme tous les véhicules sont bloqués régulièrement.
- La récupération des denrées fabriquées par le labo plusieurs fois par jour avec préparation des palettes sur une grande partie du trottoir, avec son lot de nuisances sonores : palette jetée à terre, disputes des chauffeurs entre eux et les employés.
- Le ramassage des ordures, même le dimanche, à n'importe quelle heure par une société privée est très bruyant et bloque aussi la rue longuement.
- Arrêt lors du chargement ou déchargements sur la route et énervements et klaxons des usagers.
- A noter que les nuisances se sont aggravées :
 - Avec la disparition de la zone blanche depuis juin 2022. Son rétablissement a été demandé à de multiples reprises.
 - Depuis l'ouverture du Franprix ouvert 7/7 avec très grande plage horaire, des camions de livraisons qui bloquent la rue et les dépôts sauvages sur le trottoir. Tout a été documenté par des photos et vidéos, montrées lors de la réunion ou par mail.
- <u>Les résidents signalent qu'avec la mise en sens unique de la partie de la rue de la Vanne</u> actuellement en double sens, tous les véhicules s'y rendant devront emprunter le Blvd Gal de <u>Gaulle</u>!

3- Quant à l'hygiène :

- Marchandises stockées devant le labo pendant des heures sans personnel pour ranger (ouverture de l'entreprise à 8h). Ces denrées peuvent attirer les rats, et créent du désordre permanent sur le trottoir.
- Saleté devant le labo avec mégots au sol, papiers, morceaux de film emballant les livraisons.
- Dépôts sales repoussés au jet sur notre trottoir ou dans le caniveau.

Remarques d'Uber Eats

- Certaines nuisances ne sont pas dues à l'activité des livreurs Uber Eats mais à des incivilités de certaines personnes du quartier ou non.
- Statistiques : les livraisons Uber Eats représentent environ 90 commandes par jour, 80% le soir, jusqu'à 22h30.
- Présentation du rôle de M. Djeli Diawara, spécialiste coursier :
 - Visites régulières sur le terrain
 - Médiateur entre les livreurs et les résidents
 - Rappel aux livreurs des bonnes attitudes.
 - o Communication de son N° téléphone aux participants pour être joignable à tout moment.
- Les représentants des livreurs partenaires adhèrent complètement à la proposition de zone blanche.

Remarques de Napoli Gang

- Rappel des actions de sensibilisation déjà effectuées auprès des employés.
- 12 nouveaux modèles de charriots en attente de livraison.
- Concernant les livraisons tôt le matin, M. Gianluca Fregnan rappelle la recherche, toujours en cours, d'un autre fournisseur.
- M. Gianluca Fregnan propose de créer un groupe résidents+NapoliGang+UberEats pour les cas d'urgence. La forme n'a pas été précisée.

Remarques de M.Baltus

- Les livraisons matinales seront dorénavant verbalisées (39€)
- Les livreurs roulant sur la partie grise du trottoir privatisée ne peuvent être verbalisés...
- Redoutant des actions en justice, la mairie n'interdira pas les livraisons en 2 roues thermiques.

Conclusion

- Les résidents et la mairie demandent à Uber Eats que la zone blanche soit remise en place immédiatement à l'angle de la rue Barbès et du Blvd du Gal de Gaulle (emplacement exact montré lors de la réunion), les 2 livreurs partenaires adhèrent à cette proposition.
- Les résidents demandent qu'Uber Eats et la mairie incitent aux 2 roues électriques. Que des véhicules électriques soient rapidement proposés aux livreurs en les aidant financièrement (500KEUR provisionnés par Uber Eats).
- Tous les participants à cette réunion se sont mis d'accord pour se réunir en janvier afin de mesurer l'avancement des points abordés.